

mariage

le premier jour du mois de juillet ^{quatriemesme} mil sept cent
 quarante neuf apres la publication de trois banns
 de mariage faite aux messes paroissiales de cette
 paroisse et de celle d'halines par trois dimanches
 et feste consentif entre jean philippe obert age
 de vingt cinq ans de la paroisse d'halines, fils d'antoine
 et de marie anne debriez d'une part, et marie
 charlotte buaj age de 27 ans de cette paroisse fille de
 d'hemery et de jeanne therese molon d'autre part
 et n'ayant reconnu aucun empchement canonique a
 leur future mariage, je moy curé soussigné les
 ay lie et conjoints par la benediction nuptiale en
 presence de jean marie obert frere du mariant
 pierre ~~antoine~~ obert antoine blo jeune homme
 la marier comme les deux cy dessus jean dominique
 queneque aulsi jeune homme a marier qui ont tous
 signés de leur marque ordinaire ayant declaré

tous ne scaurois écrire de ce interpellés. excepté
 le mariant qui a signé de son nom
~~marque de jean philippe~~
~~obert~~ ~~marque de jean philippe~~
 marque + de marie charlotte
 buaj
 marque + de jean marie
 obert
 marque + de pierre
 antoine obert
 marque + d'antoine
 blo
 marque + de jean
 dominique queneque.

